



Créée en 1988, la Compagnie des Archers Villersois vous fait partager sa passion du tir à l'arc dans la bonne humeur et une ambiance conviviale.

Nous organisons au cours de la saison plusieurs manifestations pour vous faire découvrir différents types de tir (Tir festif avant les fêtes de Noël, concours Jenny & Daniel au printemps, Fête de la Saint Jean en juin).

Les archers qui le souhaitent peuvent participer aux concours organisés par le département tout au long de la saison soit en individuel, soit en équipe.



Infrastructures

5 entraîneurs et 6 assistants entraîneurs sont à votre disposition pour assurer la formation des débutants et le suivi des archers confirmés.



Notre terrain, situé derrière le Lycée Viollet-Le-Duc de Villiers-Saint-Frédéric, se compose de 8 cibles avec un pas de tir couvert pour les débutants permettant de tirer de 10 à 25m, et de 9 cibles pour les archers confirmés : 2 à 30m, 1 à 40m, 4 à 50m et 2 à 70m. Une cible à 60m en prévision.

Nous disposons de 6 cibles permettant de faire du parcours nature et campagne.

Notre salle est située à la Maison du Temps Libre, rue de la source à Villiers-Saint-Frédéric. Elle est composée de 10 cibles permettant de tirer jusqu'à 30m.



Horaires d'entraînement

| JOURS | HORAIRES | ARCHERS CONCERNES | LIEU |
|----------|---------------|---------------------------|---------------------------|
| SAMEDI | 14h30 - 16h | Débutants | Terrain (toute l'année) |
| | 14h30 - 16h30 | Confirmés et compétiteurs | Terrain (toute l'année) |
| | 15h - 17h | Confirmés et compétiteurs | Salle (Octobre-Avril) |
| DIMANCHE | 10h - 11h30 | Débutants et confirmés | Salle (Octobre-Avril) |
| | 10h - 11h30 | Confirmés et compétiteurs | Terrain (toute l'année) |
| MARDI | 19h - 22h | Confirmés et compétiteurs | Salle (Novembre-Mars) |
| | 18h30 - 20h | Confirmés | Terrain (Avril-Septembre) |

Le mardi, distance unique de tir à 18m pour tous les archers. Flèche bleue minimum ou minime.

Il n'y a pas d'entraînement ni d'accès à la salle durant les vacances scolaires.



Tarifs Saison

| | Tarif ⁽¹⁾ |
|--|---|
| Licence Poussin (10 ans en 2019) | 68,00 € |
| Licence Jeune (-21 ans en 2019) | 98,00 € |
| Licence Adulte (21 ans et plus en 2019) | A - Pratique en compétition 132,00 € |
| | L - Pratique en club 120,00 € |
| | E - Pas de pratique 104,00 € |
| Licence découverte (du 01/03/2019 au 31/08/2020) | 49,00 € |
| Kit petit matériel (carquois, 8 flèches, palette, bracelet, dragonne) ⁽²⁾ | 68,00€ |
| Location arc ⁽³⁾ | |
| | Poussin 25,00 € |
| | Jeune/Adulte 1^{ère} année 35,00 € |
| | Jeune/Adulte années suivantes 45,00 € |

-5,00 € à partir du 2^{ème} inscrit d'une même famille

⁽¹⁾ Inclut la licence, l'assurance individuelle accident fédérale (0,25 €), la participation aux évènements internationaux et la cotisation club.

⁽²⁾ Obligatoire pour les archers ne disposant pas de leur matériel.

⁽³⁾ Caution pour la location des arcs : 180 € pour les poussins, 300 € pour les jeunes et adultes.

Documents nécessaire pour l'inscription :

- Un certificat médical de **non contre-indication de la pratique du tir à l'arc en compétition** datant de moins d'un an lors de la 1^{ère} demande
- Pour les archers confirmés ne souhaitant pas fournir un certificat médical de moins d'un an, l'attestation qu'il a répondu par la négative au questionnaire santé CERFA 15699
- Le formulaire d'inscription complet avec photo d'identité (Format numérique accepté)



Contacts et informations

Par mail : contact@archersvillersois.com

Au chalet aux horaires d'entraînements

Sur notre site internet : <http://www.archersvillersois.com>